

**REUNION DE LA CAISSE DES ECOLES
DU 4 AVRIL 2024**



Date de la convocation : 22 mars 2024

Présents :

Mme SAINTEN-BOURGUIGNON, M. LOUIS, Mme DAUPELOUP, Mme RODI, Mme ELIZONDO, Mme BALLINI, M. DJENANE

Absents excusés :

M. BEZOT, Mme BOYER, Mme BALANGER, Mme BECKRICH

Secrétaire de séance : Sophy SAINTEN BOURGUIGNON

Délibération N°3

Objet : Caisse des Ecoles - Affectation du Résultat de l'Exercice 2023

Les membres de la Caisse des Ecoles,

Après s'être fait présenter le compte de gestion 2023 dressé par le receveur,

Après avoir entendu le compte administratif 2023 dressé par le Président de la Caisse des Ecoles,

Après avoir constaté un excédent de fonctionnement de 2380.69 €

DECIDE, à l'UNANIMITÉ, d'affecter l'excédent comme suit :

R 002 (report en section de fonctionnement) : 2 380.69 €

Fait et délibéré à Varennnes-Jarcy, le 4 avril 2024.

Pour extrait certifié conforme au registre.

Pour le Président, par délégation
Sophy SAINTEN-BOURGUIGNON

